

REVUE  
DE LA  
NUMISMATIQUE

**BELGE,**

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE,  
PAR MM. R. CHALON ET CH. PIOT.

2<sup>e</sup> SÉRIE. — TOME I.

V. 7-8  
1851-52



**BRUXELLES,**

LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE D'AUG. DECQ  
9, RUE DE LA MADELEINE.

**1851**

## NUMISMATIQUE LIMBOURGEOISE.

### UNE MONNAIE DE RENAUD I<sup>ER</sup>, SIRE DE FAUQUEMONT.



M. De Coster, à qui le sort semble avoir réservé la faveur d'exhumer toute la série des monnaies fauquemontoises, vient d'acquérir, à Paris, un magnifique florin d'or, au type du florin de Florence, portant à l'avers l'effigie de saint Jean, debout, entourée de la légende  $\times S \times$  IOHANNES · B ·. Au revers une grande fleur de lys avec l'inscription : ✠ R N: D: D: — VALKENB?. (*ReNaldus Dominus De VALKENBorg*).

La suite des sires de Fauquemont présente deux seigneurs portant le nom de Renaud; l'un, fils puiné de Waleran II, sire de Fauquemont, posséda la seigneurie depuis 1305 jusqu'en 1352; l'autre fut Renaud de Schoonvorst, qui acheta la seigneurie de Fauquemont en 1354 et la céda la même année au duc de Juliers. Auquel de ces deux Renaud le florin d'or acquis par M. De Coster doit-il être attribué?.... La solution de cette difficulté paraît, au premier moment, assez embarrassante. Cependant un coup d'œil jeté sur la biographie de nos deux Renaud, aidera à trancher la question, en permettant de faire l'attribution de ce bijou numismatique avec un certain degré de certitude.

Le premier Renaud hérita de son frère aîné, Thierry III, mort en 1305, sans laisser de descendants, les seigneuries de Fauquemont, de Montjoie, de Saint-Vith et de Butgenbach, ainsi que la sous-avouerie de la ville d'Aix-la-Chapelle. Il épousa en premières noces Marie de Boutersem, et en secondes Élisabeth, fille de Gérard IV, comte de Juliers. En 1310, Renaud assista le comte de Juliers dans sa querelle avec les habitants d'Aix-la-Chapelle, qui, pour obtenir la paix, durent accepter d'onéreuses stipulations en faveur des deux alliés. Comme vassal du duc de Brabant, Renaud fut au nombre des seigneurs qui apposèrent leurs sceaux au testament de Jean II et aux ordonnances de Cortenberg.

Le sire de Fauquemont aida ensuite l'évêque de Liège Adolphe de la Marck à faire la paix avec ses sujets révoltés.

Renaud, en prenant, en 1314, parti pour Frédéric d'Autriche, compétiteur de Louis de Bavière au trône impérial, se brouilla avec le comte de Juliers, qui, après l'avoir fait prisonnier dans une escarmouche, le força à lui céder la sous-avouerie de la ville d'Aix-la-Chapelle. Il paraît qu'ensuite ils se réconcilièrent et que l'union de Renaud avec la fille de Gérard IV scella le traité.

En 1318, Renaud rompit avec le duc de Brabant en rançonnant les marchands qui sortaient de Macstricht, et en ravageant les propriétés des habitants de cette ville. L'imprudence du sire de Fauquemont lui valut de voir ses seigneuries mises à feu et à sang, et de perdre la ville de Sittard et le château de Heerlen qu'il dut céder au duc Jean III. Une infraction au traité amena la captivité de Renaud que le duc de Brabant retint prisonnier à Louvain et au château de Genappe jusqu'en 1326. L'amitié qu'éprouvait pour

Renaud Jean de Luxembourg, roi de Bohême, le porta à plaider sa cause auprès du duc de Brabant, dont il parvint à calmer le ressentiment. Le sire de Fauquemont fut mis en liberté. A peine rentré dans le domaine de ses pères, Renaud, aidé par le roi de Bohême, renouvela ses hostilités contre le duc de Brabant; la guerre qui s'ensuivit dura jusqu'à la mort du sire de Fauquemont, tué en 1352, pendant le siège que le duc de Brabant était venu mettre devant le château de Montjoie où Renaud s'était réfugié.

Le second de nos Renaud, Renaud de Schoonvorst, après son mariage avec la veuve de l'héritière du sire d'Elsloo, acheta en 1354 la seigneurie de Fauquemont de Philippotte de Fauquemont, épouse de Henri de Flandre, sœur et héritière de Jean, dernier sire de Fauquemont, mort sans descendants en 1352. Mais comme Waleran de Fauquemont sire de Born, cousin germain de Jean, sire de Fauquemont, revendiquait sa succession et s'opposait à l'investiture de Renaud de Schoonvorst comme sire de Fauquemont, celui-ci, craignant de s'attirer de graves désagréments en conservant cette seigneurie, la céda la même année à Guillaume, duc de Juliers, en échange de la seigneurie de Caster.

Il est peu probable que Renaud, sire de Schoonvorst, pendant les quelques mois qu'il eut la seigneurie de Fauquemont, y ait fait frapper la belle monnaie d'or de M. De Coster, lui, qui dans sa seigneurie de Sichen, qu'il posséda depuis 1358 jusqu'à sa mort, ne fit fabriquer que des gros d'argent qu'on rencontre assez fréquemment dans les cabinets de nos numismates. Il est beaucoup plus rationnel d'attribuer ce florin d'or à Renaud de Fauquemont (1305

à 1332), qui fut un dynaste bien plus puissant que le sire de Schoonvorst, tant par l'étendue de ses possessions que par le rôle chevaleresque qu'il joua pendant sa vie entière (1). D'ailleurs, Renaud, sire de Fauquemont, fut le contemporain des premiers princes belges qui monnayèrent au type du florin de Florence (Louis de Nevers ou de Crécy, comte de Flandre de 1322 à 1346; Jean, roi de Bohême et duc de Luxembourg de 1309 à 1346, et Jean III, duc de Brabant, 1312 à 1355). Il n'est pas douteux même que Robert de Béthune, 1305 à 1322, n'ait frappé à ce type : n'est-ce pas la monnaie d'or que l'ordonnance du 15 janvier 1315 nomme *Mantelet de Flandre*?

Il est même probable que c'est par suite des relations d'amitié qui existèrent entre Renaud de Fauquemont et le roi de Bohême, que Renaud fit frapper une monnaie d'or presque identique à celle que le duc de Luxembourg fit forger et qui est évidemment la première fabriquée à ce type dans la Belgique (2).

A. PERREAU.

Tongres, le 24 décembre 1831.

(1) Hemricourt le nomme dans son *Miroir des nobles*, le plus brave et le plus courageux de tous les Flamands.

(2) Ce florin de Fauquemont est identiquement semblable de fabrique, de style et même de marque monétaire à celui WILHELMUS DUX, qu'on ne peut attribuer qu'au duc Guillaume de Juliers ou au duc Guillaume de Bavière-Hainaut, qui tous les deux ont commencé à régner en 1356. C'est un argument bien fort en faveur de Renaud de Schoonvorst.

(Note de la rédaction.)

---